

FICHE DE RECRUTEMENT COORDINATEUR MICRO-CRECHE / ANIMATEUR RAM

Rattaché(e) à la Direction, vous êtes en charge de la gestion et de la coordination d'une micro crèche et de la gestion et l'animation d'un RAM itinérant sur le territoire du CIAS Xaintrie Val' Dordogne (30 communes).

Votre temps de travail est réparti ainsi :

- 50% microcrèche
- 50% RAM Itinérant

MISSIONS :

Coordinateur Microcrèche :

- Animer l'équipe de la Micro crèche
- Identifier les besoins des enfants et apport d'une réponse adaptée
- Piloter et s'assurer de la mise en place et de l'évolution du projet pédagogique
- Piloter, contrôler et garantir la bonne gestion administrative et la bonne organisation de la structure (management et soutien de l'équipe, suivi de la réglementation, gestion budgétaire, planning, facturation, établissement des contrats...)
- Contrôler la bonne mise en place de procédure de soins, d'hygiène et de sécurité
- Assurer un rôle de ressource dans le fonctionnement au quotidien de la structure
- Assurer la continuité des actions mises en place et en proposer des nouvelles
- Peut être amené à remplacer ponctuellement les agents de la structure

Animateur RAM :

- Informer les familles sur les modes d'accueil existants, les places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s
- Accueillir et informer les assistants(es)maternels ou des candidats à l'agrément
- Accueillir et informer les familles et les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et obligations
- Contribuer à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s : mise en place de formations, d'informations thématiques, d'échanges des pratiques professionnelles
- Participer à la gestion administrative et financière de l'équipement (déclarations CAF, recherche de partenariat, subventions...)
- Concertation et partenariat avec les institutions, les réseaux RAM, favoriser les échanges avec les autres structures sur le territoire
- Assurer la continuité des actions mises en place et en proposer de nouvelles

Profils demandés :

- Educateur de jeunes enfants
- Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Justifier d'une expérience professionnelle dans la petite enfance et dans la conduite de projet

Conformément à la réglementation en vigueur la responsabilité technique de la micro crèche doit être confiée soit :

- A une puéricultrice diplômée d'Etat justifiant de plus de 3 années d'expérience professionnelle
- A un éducateur de jeunes enfants diplômé d'Etat justifiant de plus de 3 années d'expérience professionnelle
- Par Dérogation, à une personne titulaire du Diplôme d'Etat de Sagefemme, Infirmier, Assistant de service social, Educateur spécialisé, Conseiller en économie sociale et familiale, Psychomotricien, DESS ou Master II de psychologie justifiant de 3 années d'expérience comme directeur, directeur adjoint ou responsable technique d'un établissement ou d'un service d'une capacité inférieure ou égale à 20 places ou de 3 années d'expérience auprès de jeunes enfants.

Temps de travail : 35h hebdomadaire – réunions en soirée et ponctuellement le samedi

PROFIL RECHERCHE :**Savoirs :**

- Connaissance du développement et des besoins de l'enfant y compris en situation de handicap
- Réglementation relative à la petite enfance, aux assistants maternels et à l'accueil individuel
- Techniques d'animation des activités d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans
- Technique d'écoute active et de la conduite d'entretien
- Technique de conduite de réunion
- Technique de communication et d'animation avec les adultes et les enfants
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Capacité à gérer les conflits
- Maîtrise des outils informatiques, connaissance du logiciel BL Enfance

Savoir être :

- Sens de l'initiative, dynamisme, aisance relationnelle, sens de l'écoute, du dialogue, de la médiation
- Méthode et discrétion
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, force de proposition

Permis B obligatoire

POSTE A POURVOIR LE 01/11/2021
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15/09/2021